

Plan stratégique de PIARC (Association mondiale de la Route) - 2024-2027

Comité technique 2.2 - Des routes pour l'équité, l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines

Vue d'ensemble

Les routes jouent un rôle crucial dans la promotion de l'équité et de l'accessibilité dans les zones rurales et interurbaines. Dans ce contexte, l'accent est mis sur deux domaines principaux : le renforcement des modes de transport actifs et l'amélioration de la sécurité routière pour tous les usagers, ainsi que l'étude de solutions techniques pour les routes pavées et non pavées.

Le Comité technique 2.2 Routes pour l'équité et l'accessibilité dans les zones rurales et interurbaines a été créé pour relever les défis liés aux routes dans les zones rurales et interurbaines. Le comité vise à élaborer des recommandations pratiques et des initiatives qui favorisent un accès équitable, une mobilité durable et une meilleure sécurité routière.

Le CT2.2 se concentrera sur deux sujets clés :

- Thème 1 : Renforcer les modes actifs et améliorer la sécurité routière pour tous les usagers :

Les routes pour l'équité et l'accessibilité dans les zones rurales et interurbaines doivent mettre l'accent sur le renforcement des modes de transport actifs et l'amélioration de la sécurité routière pour tous les usagers.

Le comité présentera des initiatives visant à promouvoir la marche, le vélo et d'autres modes de transport non motorisés. En outre, le comité se concentrera sur l'amélioration de la sécurité routière pour tous les usagers, il analysera les mesures de sécurité routière existantes et identifiera les domaines à améliorer.

- Thème 2 : Solutions techniques pour les routes pavées et non pavées :

Le comité se concentrera sur la collecte et l'évaluation de solutions techniques pour les routes pavées et non pavées dans les zones rurales et interurbaines. Il s'agit notamment d'étudier des matériaux de construction routière innovants, des solutions de revêtement et des techniques d'entretien qui améliorent l'état des routes, l'accessibilité et la sécurité des transports. Le comité donnera la priorité à des solutions rentables qui tiennent compte des exigences spécifiques et des ressources disponibles dans chaque région.

Les travaux du comité sur ces deux sujets favoriseront la mise en œuvre de solutions efficaces en s'appuyant sur les meilleures pratiques et expériences mondiales.

Reconnaissant la diversité des contextes et des défis rencontrés par les pays à revenu élevé (PHR) et les pays à revenu faible et moyen inférieur (PRFM), le comité prendra en compte les besoins distincts de chaque groupe.

2.2.1 Accessibilité et mobilité dans les zones rurales et interurbaines : renforcer les modes actifs et améliorer la sécurité routière pour tous les usagers

Objectif : L'objectif de ce thème est d'aborder les défis auxquels sont confrontées les zones rurales et interurbaines en termes d'accessibilité et de mobilité, et de présenter des initiatives visant à promouvoir les modes actifs et à améliorer la sécurité routière.

Ce thème est consacré aux pays à revenu élevé et aux PRFM. Nous visons à assurer un éventail diversifié de perspectives et d'expertises provenant à la fois des pays à haut revenu et des pays à faible revenu, en reconnaissant les contributions précieuses que les experts de tous horizons peuvent apporter.

Questions préliminaires de recherche :

- Quels sont les principaux défis et obstacles à l'accessibilité et à la mobilité dans les zones rurales et interurbaines, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen inférieur ?
- Comment l'infrastructure et les services de transport existants dans les zones rurales et interurbaines influencent-ils l'accessibilité et la mobilité des différents groupes d'utilisateurs : femmes, UVR, personnes handicapées ?
- Quels sont les défis spécifiques en matière de sécurité rencontrés dans les zones rurales et interurbaines, et comment les mesures de sécurité routière peuvent-elles être renforcées pour réduire les accidents, les blessures et les décès ?
- Quelles sont les meilleures pratiques et les interventions réussies mises en œuvre dans d'autres régions ou pays pour améliorer l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines ?
- Nous avons l'intention d'attirer des experts des pays à revenu élevé qui connaissent bien les modes actifs et la sécurité, tout en veillant à ce que les besoins et les défis des pays à revenu faible ou intermédiaire soient pris en compte de manière adéquate. Nous étudierons la possibilité d'avoir deux sous-thèmes, l'un pour les pays à revenu élevé et l'autre pour les pays à faible revenu, afin de faciliter les discussions et les actions ciblées adaptées aux contextes et aux défis spécifiques auxquels chaque groupe est confronté.

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière car en améliorant l'accessibilité et la mobilité, les agences routières peuvent renforcer la connectivité entre les zones rurales et interurbaines et les autres centres urbains. Cette connectivité est vitale pour le développement social et économique.

Les agences routières sont chargées d'assurer un transport sûr et efficace et, en s'attaquant aux défis spécifiques rencontrés dans les zones rurales et interurbaines, elles peuvent contribuer à fournir un accès égal à un transport sûr et durable pour tous les usagers.

Public : Le public et les utilisateurs concernés par le thème de l'accessibilité et de la mobilité dans les zones rurales et interurbaines sont divers et incluent :

Agences routières et autorités de transport, ingénieurs routiers, organisations communautaires et groupes de pression (pour la sécurité routière, la marche, le vélo, les transports publics,...), chercheurs et universitaires, opérateurs de transport public,

Il est essentiel d'engager et d'impliquer ces différentes parties prenantes pour une prise de décision, une collaboration et une mise en œuvre efficaces des initiatives visant à relever les défis et à améliorer l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines.

Produits livrables : Études de cas, note d'information, atelier ou conférence.

Contexte du travail du CT sur ce sujet : Rien n'a été fait au cours du cycle précédent. Nous prévoyons de collaborer avec le TC2.1 sur la mobilité dans les zones urbaines et avec le TC 3.1 sur la sécurité routière.

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont confrontés à des défis spécifiques liés au transport : taux plus élevé d'accidents de la route, impacts des changements climatiques, disparités, ressources limitées...

L'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité en toute sécurité et la promotion de modes de transport durables tels que la marche, le vélo et les transports publics contribuent au développement économique et à l'inclusion sociale des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

Inclusion et diversité des genres : Les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu comptent d'importantes populations rurales qui se heurtent à des obstacles dans l'accès aux services essentiels : éducation, soins de santé et possibilités d'emploi.

Les femmes et les jeunes filles des zones rurales peuvent être confrontées à des problèmes de sécurité et à des risques particuliers lorsqu'elles utilisent les systèmes de transport.

En améliorant l'accessibilité et la mobilité, ces pays peuvent promouvoir l'inclusion sociale et garantir aux communautés rurales un accès équitable aux services et aux opportunités.

Durée potentielle : 2024-2027.

2.2.2 Solutions techniques pour les routes pavées et non pavées

Objectif : L'objectif de ce thème est d'explorer des solutions techniques, pour les routes pavées et non pavées, qui améliorent l'état des routes, renforcent l'accessibilité et garantissent un transport plus sûr pour les communautés locales.

Ce thème est consacré aux PHR et PRFM.

Les zones rurales des différents pays sont confrontées à des défis et à des contraintes variables. La collaboration entre les pays à revenu élevé et les pays à faible revenu permet de garantir que les solutions techniques tiennent compte des besoins et des conditions spécifiques des différentes régions.

Questions préliminaires de recherche :

- Quels sont les défis et les problèmes liés aux routes non revêtues dans les zones rurales ?
- Quelles sont les solutions techniques actuellement disponibles et qui se sont avérées efficaces pour améliorer les routes non revêtues dans des contextes ruraux similaires ?
- Quelles sont les considérations environnementales et les incidences potentielles de la mise en œuvre des différentes solutions techniques ?
- Existe-t-il des solutions techniques innovantes ou spécifiques au contexte qui peuvent être explorées pour relever les défis propres aux zones rurales ?

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière car l'amélioration et l'entretien des infrastructures routières sont essentiels à l'efficacité des transports, au développement économique et à la sécurité et à l'accessibilité des déplacements des véhicules et des piétons.

Public : Le public et les utilisateurs concernés par ce sujet sont les suivants :

Agences routières et autorités de transport, entretien des routes, ingénieurs civils, chercheurs et universitaires, entrepreneurs et fournisseurs...

Produits livrables : Études de cas, note d'information, atelier ou conférence.

Contexte du travail du TC sur ce sujet : Au cours du cycle précédent, le TC2.2 a organisé un séminaire commun avec le TC4.3 "terrassements" et nous prévoyons de poursuivre notre collaboration au cours du nouveau cycle.

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont confrontés à des défis spécifiques en termes de développement des infrastructures, de conditions socio-économiques et de limitation des ressources.

L'accent sera mis sur les solutions à faible coût, la définition de matériaux et de techniques appropriés utilisant des matériaux disponibles localement, l'entretien par la communauté et l'identification de bonnes techniques de construction et d'entretien.

Inclusion et diversité des genres : De nombreux pays à faible revenu ont des populations rurales importantes qui se heurtent à des obstacles dans l'accès aux services essentiels : éducation, soins de santé et possibilités d'emploi.

Les femmes et les jeunes filles des zones rurales peuvent être confrontées à des problèmes de sécurité et à des risques particuliers lorsqu'elles utilisent les systèmes de transport.

En améliorant l'accessibilité et la mobilité, ces pays peuvent promouvoir l'inclusion sociale et garantir aux communautés rurales un accès équitable aux services et aux opportunités.

Durée potentielle : 2024-2027.